

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit du mois de décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Jérôme AGNELLET, Grégory BAERT, Mme Claire BARRIN, MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : MM. Karim CHALABI, Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maire-Adjointe, Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Stéphane BESSON, Mme Élisa DE POORTER, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 12 décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Présents et représentés : 22

Secrétaire : M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire-Adjoint, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

====oo0oo====

N° 2025/127 - MARCHÉS PUBLICS – ASSURANCES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Les contrats d'assurances de la commune de THÔNES arrivent à échéance le 31 décembre 2025. Ces contrats comprennent 4 lots :

- Lot 1 : Dommage aux biens et risques annexes.
- Lot 2 : Responsabilités et risques annexes
- Lot 3 : Véhicules à moteur et risques annexes
- Lot 4 : Protection fonctionnelle des agents et des élus

Il rappelle que, dans un objectif d'économies d'échelle, un groupement de commandes a été constitué pour le lancement de ce marché avec le CCAS.

Un appel d'offres a été lancé via la plateforme AWS le 10 octobre et publié le 16 octobre 2025 au BOAMP et au JOUE, le 16 octobre 2025.

La date de remise des offres a été fixée au 14 novembre 2025. La durée du marché est fixée à 4 années.

Une seule offre, celle de l'entreprise GROUPAMA, a été reçue, pour les lots 1 et 3. Aucune offre n'a été reçue pour les lots 2 et 4.

.../...

La CAO s'est réunie pour attribuer les lots ayant reçu une proposition. Les autres lots ayant été déclarés infructueux.

Vu la décision de la CAO du 11 décembre 2025 d'attribution des lots 1 et 3 ;

Vu la décision de la CAO du 11 décembre 2025 de déclarer infructueux pour des raisons d'absence d'offres pour les lots 2 et 4 ;

Il convient d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les lots suivants comme suit :

- Lot 1 : Dommage aux biens et risques annexes, à GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne pour un montant annuel de **70 990,68 € TTC** (pour une surface assurée de 43 287 m²)
- Lot 3 : Véhicules à moteur et risques annexes à GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne pour un montant annuel de **33 717,12 € TTC**.

Il convient de déclarer infructueux : les lots suivants :

- Lot 2 : Responsabilités et risques annexes
- Lot 4 : Protection fonctionnelle des agents et des élus

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant, à signer les lots avec la société Groupama Rhône Alpes Auvergne :
 - Pour le lot 1, pour un montant annuel de **70 990,68 € TTC**
 - Pour le lot 3 pour un montant annuel de **33 717,12 € TTC**
- **APPROUVE** la décision de déclarer infructueux les lots 2 et 4, en raison de l'absence d'offres, et de poursuivre sous la forme d'un marché, sans publicité, ni mise en concurrence.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 22 décembre 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Claude COLLOMB-PATTON

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **23 DEC. 2025** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **24 DEC. 2025**

THÔNES, le

24 DEC. 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

